

Pilotage national
Consignes aux candidats (à joindre aux convocations)
U33 Travaux pratiques de préparation
et de conditionnement de médicaments

1. Consignes générales

- **Les téléphones mobiles et tout objet connecté seront éteints.**
- Remplir les fiches de préparation avec soin, à l'encre (pas de crayon de papier).
- Un contrôle systématique des pesées doit être effectué par les surveillants, en faire la demande en levant la main.
- Lors du contrôle de la pesée par le surveillant, présenter en même temps le produit pesé et le n° de lot.
- Lors des pesées à la balance électronique, imprimer, pour chaque pesée, le ticket correspondant. Joindre à chaque fiche de préparation, l'ensemble des tickets correspondants.
- Refaire une (ou des) préparation(s) ou refaire des pesées n'entraîne pas de pénalisation. Dans ce cas, il vous faut signaler votre action aux surveillants et l'indiquer clairement sur la fiche de préparation.
- Indiquer votre numéro de candidat sur chacune de vos préparations.
- **Respecter le silence absolu pendant tout le temps de l'épreuve** (même si vous avez terminé) ; en cas de problème, appeler le surveillant et exposer discrètement votre problème : le surveillant peut estimer ne pas avoir à vous répondre.
- **Respecter le protocole sanitaire en vigueur.**

2. Notation de l'épreuve

Les principes généraux de la notation sont les suivants :

2.1. Chaque préparation est notée sur 20 points :

- **Les Techniques de travail** sont notées sur 8 points.
- **Le Conditionnement, l'Étiquetage et la Qualité de la préparation** sont notés sur 12 points.

2.2. Les erreurs pénalisées par un « 0 » sont les suivantes

0 à E3C

- **Préparation non exécutée**
 - pas commencée;
 - pas terminée;
 - pas conditionnée dans le conditionnement primaire (pot, tube, flacon moule à suppositoire, gélule).
- **Erreur de choix ou oubli du principe actif ou d'excipient ;**
- **Erreur de calcul ou de pesée constatée sur principe actif.**

0 à la préparation

- **Préparation exécutée mais non délivrable ;**
 - L'étiquetage n'est pas rédigé et collé ou des étiquettes ont été inversées ;
 - Produit fini non conforme en qualité et/ou en quantité.**Le candidat qui réalise une quantité différente tout en respectant les proportions et en présentant la quantité prescrite**
- **Erreur de calcul ou de pesée sur excipient.**